



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 2^r JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le mercredi 2 juin, à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Verlhac-Tescou étant réuni à la salle des fêtes pour permettre le respect de la distanciation physique (pandémie COVID 19), après convocation légale de Michel REGAMBERT, Maire.

Présents : Jürg AEBI, Guy BRUT, Virginie CASTETS, Jérémie COSTES, Bertrand de MALEFETTE, Jean-Jacques DUCOS, Sabine EMPTAZ, Geoffrey MALY, Magali PEZOUS, Michel REGAMBERT.

Excusés ayant donné pouvoir : Cédric TALABOT a donné pouvoir à Magali Pezous, Jean-Pierre PERIES a donné pouvoir à Michel Régambert

Excusé : Perrine LASSERRE, Philippe BERTRAND, Sébastien IZARD.

1) Désignation du secrétaire de séance

Jérémie COSTES se propose pour être secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance du 20 mai 2021 est approuvé.

3) Attribution Marché de Travaux pour l'opération « Amélioration des performances énergétique de l'Ecole ».

Le maire indique que le changement de municipalité en 2020, suivi de la crise sanitaire a fortement retardé ces travaux. Ce n'est donc que le 3 mai 2021 que le marché à procédure adapté a été mis en ligne sur le portail AWS – Marché Publics-

Les offres des entreprises devaient être remises avant le 25 mai 18 heures. Dès le 26 mai, les offres des entreprises ont été transférées pour analyse au cabinet d'architecte CAMBON-CARMINATI.

Les résultats de l'analyse sont les suivants :

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES
Marché à procédure adaptée

AMELIORATION THERMIQUE DE L'ECOLE
Lots n°1 à 5

I- MODALITES DE LA CONSULTATION

I-1- Economie générale du marché

La présente consultation a pour objet un marché de Travaux.

Rappel des éléments du programme :

Nature du lot/tranche	Estimation de la maîtrise d'œuvre
Lot 1 – Démolitions / Réfections	9 754,00 € HT
Lot 2 – Menuiseries Extérieures	34 675,00 € HT
Lot 3 – Plâtrerie	22 938,00 € HT
Lot 4 - Peinture	3 824,00 € HT
Lot 5 – Chauffage - Ventilation	27 000,00 € HT

Le délai d'exécution est fixé à 5 semaines à compter de la date de notification (non compris préparation de chantier).

I-2 – Mode de consultation

1- Procédure : Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande

2- Déroulement de la consultation : Date d'envoi à la publication : 03/05/2021

Supports de publication :

- La Dépêche du Midi 82

- Profil acheteur de la collectivité : <http://www.marches-publics.info>

Date limite de réception des candidatures et des offres : 25/05/2021 – 18 H 00

Nombre de retraits de dossiers de consultation : 60

Date d'ouverture des candidatures et des offres : 26/05/2021

Offre hors délai : 0

I-3) Critère de jugement des offres et pondération

Critères de jugement des offres	% de pondération	Modalités de calcul de la pondération
VALEUR TECHNIQUE	60 %	Note du critère pour chaque candidat = (Note technique de l'offre analysée / Note technique la plus haute attribuée à un candidat) x 10 x 60 %
PRIX	40 %	Note du critère pour chaque candidat = (Prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre analysée) x 10 x 40 %
N°	Sous-critère d'analyse de la valeur technique	Notation (Nombre de points)
1	Méthodologie de réalisation avec planning prévisionnel d'intervention	4 points
2	Moyens humains et techniques adaptés au chantier	4 points
3	Caractéristiques et provenance des fournitures et matériaux	2 points

LOT N°1 – Démolitions / Réfections

II- OUVERTURE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

et admission des candidatures :

Aucune offre n'a été remise pour ce lot

offres :

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

III - ANALYSE DES OFFRES

offres :

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

III-2) Analyse technique des offres :

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

IV – NEGOCIATIONS

SANS OBJET

V – CLASSEMENT DES OFFRES

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

VI – PROPOSITION DU MAITRE D'OEUVRE

Le maître d'œuvre propose de déclarer ce lot infructueux pour absence d'offres remises.

VII – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Au regard de l'analyse des offres présentées, le pouvoir adjudicateur **DECIDE** :

- de déclarer ce lot infructueux en l'absence d'offres remises,
- de contacter des entreprises connues pour la réalisation de ce type de travaux et de négocier de gré à gré le marché de ce lot.

LOT N°2 – Menuiseries Extérieures

II- OUVERTURE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

et admission des candidatures :

Aucune offre n'a été remise pour ce lot

offres :

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

III - ANALYSE DES OFFRES

offres :

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

III-2) Analyse technique des offres :

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

IV – NEGOCIATIONS

SANS OBJET

V – CLASSEMENT DES OFFRES

Sans objet au vu de l'absence d'offres remises

VI – PROPOSITION DU MAITRE D'OEUVRE

Le maître d'œuvre propose de déclarer ce lot infructueux pour absence d'offres remises.

VII – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Au regard de l'analyse des offres présentées, le pouvoir adjudicateur **DECIDE** :

- de déclarer ce lot infructueux en l'absence d'offres remises,
- de contacter des entreprises spécialisées dans ce type de travaux et de négocier de gré à gré le marché de ce lot en gardant le même cahiers des charges élaboré par le maître d'œuvre.

Date et signature du Maire

LOT N°3 – Plâtrerie

II- OUVERTURE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

et admission des candidatures :

Les candidatures sont complètes.

Toutes les candidatures sont conformes administrativement et toutes présentent les capacités professionnelles, techniques et financières nécessaires aux prestations objet du marché.

Les candidatures sont donc toutes recevables. Les offres peuvent donc être analysées.

II-1) Ouverture des candidatures

offres :

II-2) Ouverture et régularité des

Entreprises candidates	Montant des offres à l'ouverture des plis € HT
DESCOULS	16 300,00 €

Les offres comportent l'ensemble des pièces exigées au règlement de consultation, toutes les offres sont régulières.

III - ANALYSE DES OFFRES

offres :

III-1) Analyse financière des

Vérification des erreurs arithmétiques, quantités et prix unitaires :

Note du critère prix :

Entreprises candidates	Montant des offres (éventuellement rectifiées)	Note du critère /10 (prix le plus bas/prix du candidat) x 10 avant pondération
DESCOULS	16 300,00 €	10

III-2) Analyse technique des offres :

	DESCOULS
Sous-critère n°1 / 4 points	Incomplet
Note technique	2
Sous-critère n°2 / 4 points	Satisfaisant
Note technique	4
Sous-critère n°3 / 2 points	Incomplet
Note technique	1
Total / 10 points	7
Note du critère /10 (note du candidat / note la plus haute) x 10	10

ENTREPRISE DESCOULS :

Offre conforme au CCTP

IV – NEGOCIATIONS

SANS OBJET

V – CLASSEMENT DES OFFRES

Entreprises	Valeur technique des offres 60%	Note pondérée	Prix 40%	Note pondérée	Note finale	Classement
DESCOULS	10	6	10	4	10	1

VI – PROPOSITION DU MAITRE D'OEUVRE

Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de l'entreprise DESCOULS pour un montant de 16 300,00 € HT.

Le 31/05/2021,
Le maître d'œuvre

VII – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Au regard de l'analyse des offres présentées, le pouvoir adjudicateur décide de retenir l'Entreprise DESCOULS pour un montant de 16 300€ HT.

Date et signature du Maire

LOT N°4 – Peinture

II- OUVERTURE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

II-1) Ouverture des candidatures

et admission des candidatures :

Les candidatures sont complètes.

Toutes les candidatures sont conformes administrativement et toutes présentent les capacités professionnelles, techniques et financières nécessaires aux prestations objet du marché.

Les candidatures sont donc toutes recevables. Les offres peuvent donc être analysées.

II-2) Ouverture et régularité des

offres :

Entreprises candidates	Montant des offres à l'ouverture des plis € HT
PSO	2 925,15 €
C&T DECORS	2 988,29 €

Les offres comportent l'ensemble des pièces exigées au règlement de consultation, toutes les offres sont régulières.

III - ANALYSE DES OFFRES

III-1) Analyse financière des

offres :

Vérification des erreurs arithmétiques, quantités et prix unitaires :

Note du critère prix :

Entreprises candidates	Montant des offres (éventuellement rectifiées)	Note du critère /10 (prix le plus bas/prix du candidat) x 10 avant pondération
PSO	2 925,15 €	10
C&T DECORS	2 988,29 €	9,79

III-2) Analyse technique des offres :

	PSO	DESCOULS
Sous-critère n°1 / 4 points	Complet et satisfaisant	Complet et satisfaisant
Note technique	4	4
Sous-critère n°2 / 4 points	Satisfaisant	Satisfaisant
Note technique	2	2
Sous-critère n°3 / 2 points	Complet et satisfaisant	Complet et satisfaisant
Note technique	2	2
Total / 10 points	10	10
Note du critère /10 (note du candidat / note la plus haute) x 10	10	10

ENTREPRISE PSO :

Offre conforme CCTP. Mémoire satisfaisant pour l'ensemble des critères de notation.

ENTREPRISE C&T DECORS :

Offre conforme CCTP. Mémoire satisfaisant pour l'ensemble des critères de notation.

IV – NEGOCIATIONS

SANS OBJET

V – CLASSEMENT DES OFFRES

Entreprises	Valeur technique des offres 60%	Note pondérée	Prix 40%	Note pondérée	Note finale	Classement
PSO	10	6	10	4	10	1
C&T DECORS	10	6	9,79	3,92	9,92	2

VI – PROPOSITION DU MAITRE D'OEUVRE

Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de l'entreprise PSO pour un montant de 2 925,15€ HT.

Le 31/05/2021, Le maître d'œuvre

VII – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Au regard de l'analyse des offres présentées, le pouvoir adjudicateur décide de retenir l'Entreprise PSO pour un montant de 2 925,15 € HT

Date et signature du Maire

LOT N°5 – Chauffage / Ventilation

II- OUVERTURE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

et admission des candidatures :

Les candidatures sont complètes.

Toutes les candidatures sont conformes administrativement et toutes présentent les capacités professionnelles, techniques et financières nécessaires aux prestations objet du marché.

Les candidatures sont donc toutes recevables. Les offres peuvent donc être analysées.

II-1) Ouverture des candidatures

II-2) Ouverture et régularité des

offres :

Entreprises candidates	Montant des offres à l'ouverture des plis € HT
BOURRIE	26 362,82
ARQUE	32 360,00

Les offres comportent l'ensemble des pièces exigées au règlement de consultation, toutes les offres sont régulières.

III - ANALYSE DES OFFRES

III-1) Analyse financière des

offres :

Vérification des erreurs arithmétiques, quantités et prix unitaires :

Pas d'erreurs sur les offres analysées

Note du critère prix :

Entreprises candidates	Montant des offres (éventuellement rectifiées)	Note du critère /10 (prix le plus bas/prix du candidat) x 10 avant pondération
BOURRIE	26 362,82	10
ARQUE	32 360,00	8,15

III-2) Analyse technique des offres :

	BOURRIE	ARQUE
Sous-critère n°1 / 4 points	Méthodologie bien détaillée Planning fourni	Mémoire générique, peu personnalisé au projet
Note technique	4	2
Sous-critère n°2 / 4 points	Moyens techniques et humains en adéquation avec le projet	Moyens techniques et humains en adéquation avec le projet
Note technique	4	4
Sous-critère n°3 / 2 points	Fiches techniques présentées conforme au CCTP	Fiches techniques présentées conforme au CCTP
Note technique	2	2
Total / 10 points	10	8
Note du critère /10 (note du candidat / note la plus haute) x 10	10	8

ENTREPRISE BOURRIE :

Option : 5 237,19 € HT
Offre conforme au CCTP

ENTREPRISE ARQUE :

Option : 4 161,00 € HT
Offre conforme au CCTP

IV – NEGOCIATIONS

SANS OBJET

V – CLASSEMENT DES OFFRES

Entreprises	Valeur technique des offres 60%	Note pondérée	Prix 40%	Note pondérée	Note finale	Classement
BOURRIE	10	6	10	4	10	1
ARQUE	8	4,8	8,15	3,26	8,06	2

VI – PROPOSITION DU MAITRE D'OEUVRE

Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de l'entreprise BOURRIE pour un montant de 26 362,82 € HT (offre de base).

Le 31/05/2021,
Le maître d'œuvre

VII – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Au regard de l'analyse des offres présentées, le pouvoir adjudicateur décide de retenir l'Entreprise BOURRIE pour un montant de 26 362,82 € H.T .

Date et signature du Maire

VIII – RECAPITULATIF DES ATTRIBUTIONS EN CAS DE MARCHE ALLOTI

Intitulé du lot	Estimation € HT	Entreprise retenue	Montant retenu	N° de marché
Lot 1 – Démolitions Réfections	9 754,00	Lot infructueux		
Lot 2 – Menuiseries Extérieures	34 675,00	Lot infructueux		
Lot 3 – Plâtrerie	22 938,00	DESCOULS	16 300,00 € H.T.	2021-06-01
Lot 4 - Peinture	3 824,00	PSO	2 925,15 € H.T.	2021-06-02
Lot 5 – Chauffage Ventilation	27 000,00	BOURRIE	26 362,82 € H.T.	2021-06-03
TOTAL			45 587,97 €H.T.	

4) Commerce Epicerie –Licence IV

Sabine EMPYAZ fait un résumé de la situation actuelle sur cette affaire. Elle indique qu'elle a eu de nombreux contacts avec différents organismes compétents en la matière, et les services Préfectoraux. La licence IV de la Commune peut être mise à disposition de la propriétaire du fonds de commerce Café/Epicerie par convention limitée dans le temps. Par contre, il est fort complexe de la mettre à disposition le week-end de la fête locale. C'est également contraire à l'objectif de la loi.

Il est demandé au maire, de prendre un arrêté pour l'occupation du parvis de la place. Le maire indique que cette autorisation d'occupation de l'endroit ne sera que très partiel.

5) Questions diverses

Le maire transmet une information résultant de la réunion des adjoints ce même jour, Jean-Jacques DUCOS est chargé de se rapprocher de la famille ROUMAGNAC pour entamer une négociation sur le terrain mis à la vente et sur lequel est implanté l'ancien garage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

* * * * *